Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 029-212902902-20261105-DCM20260704-DE

TREGLONOU

Pays des Abers

DEPARTEMENT
DU FINISTERE
COMMUNE DE TREGLONOU

Mairie 29870 TREGLONOU

Tel : 02.98.04.00.70
Fax : 02.98.04.47.81

-oOo-

DCM N° 2026.07.04

Date réunion :
04/11/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 1
Votants : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :
26/10/2026

Date de publication :
05/11/2026

Date d'envoi au contrôle de légalité :

Le Maire de TREGLONOU informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREGLONOU

L'an deux mille vingt-six, le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TREGLONOU, convoqué le vingt-six octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la salle aux Perles de l'Aber, sous la présidence de M. Mickaël ABARNOU, Maire.

Etaient présents : Mickaël **ABARNOU**, Maire ; Ronan **TRANVOIZ**, Morgane **VALENTI**, Cédric **TROADEC**, Adjoints au Maire ; Pierre **LE JAN**, Annie **CHAPEL**, Céline **POULIQUEN**, Adeline **LE PORS,** Anne **JESTIN**, Adrian **STEPHAN**, Jean-Luc **LE PORS,** Jean-Luc **RIOU,** Daniel **PELLÉ** Conseillers Municipaux.

Excusés : Marianne **GOUEZ** *(pouvoir à Adeline **LE PORS**)*, Odile **LÉON**
Secrétaire de séance : Pierre **LE JAN**

OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2027

Le Conseil Municipal,
Vu la délibération du 25/06/2026, portant sur la mise à jour des tarifs communaux,
Vu la délibération du 24/09/2026, portant sur la mise en place d'une nouvelle version du Bulletin d'information municipal,
Vu les propositions présentées par la commission des Finances réunie le 21/10/2026,

Après en avoir délibéré, à la majorité des voix

DECIDE de fixer pour l'année 2027 les tarifs ci-après indiqués :

1- Salles communales

Désignation	TARIF 2027
SALLE POLYVALENTE DE KERELLEN	
Location de la salle 1er jour (extérieur)	420,00 €
Location salle 2e jour consécutif (extérieur)	210,00 €
Location 1er jour (habitant Tréglonou)	180,00 €
Location 2ème jour (habitant Tréglonou)	90,00 €
Location la veille (à partir de 16h00 à 22h00)	60 €
Supplément chauffage	67,00 €
Supplément plaques gaz	17,00 €
Activités ludiques proposées par des personnes n'ayant pas de statut associatif – Tarif annuel	1.00 €
SALLE HERVE MIRY	
De 9 h à 14 h	64,00 €
Pour 1 h d'occupation	10,00 €
Activités ludiques proposées par des personnes n'ayant pas de statut associatif – Tarif annuel	1.00 €

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 029-212902902-20261105-DCM20260704-DE

SALLE AUX PERLES DE L'ABER - 2027							
	Associations Tréglonou	**Associations extérieures**	**Habitants Tréglonou Usage Familial, retour de noces, entreprises de Tréglonou**	**Habitants extérieurs Usage familial. Entreprises extérieures. Séminaires Autres.**	**Habitants Tréglonou Mariage/Pacs**	**Habitants extérieurs Mariage Haute saison 23 avril au 28 septembre**	**Habitants extérieurs Mariage Basse saison**
Jour de semaine et Vendredi	Gratuit	420.00 €	370.00 €	735.00 €	680.00 €	1 260.00 €	990.00 €
Samedi, Dimanche et Férié	Gratuit	420.00 €	370.00 €	735.00 €	680.00 €	1 555.00 €	1 220.00 €
Location la veille (à partir de 16h00 à 22h00)	Gratuit	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
Jour supplémentaire	Gratuit	Moitié du tarif de la première journée louée	Moitié du tarif de la première journée louée	Moitié du tarif de la première journée louée	370.00 €	Moitié du tarif de la première journée louée	Moitié du tarif de la première journée louée
Nettoyage de la salle	A charge de l'association	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif	Compris dans le tarif
Dépôt de Garantie	Néant	Néant	1 000.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
Convention	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Assurance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

3 – Bois

Désignation	TARIF 2027
Saule et sapin à couper (la corde)	42,00 €
Saule et sapin à couper (le stère)	14,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (la corde)	102,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (le stère)	34,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (la corde)	123,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (le stère)	41,00 €

4 - Concessions de cimetières

Désignation	TARIF 2027
Concession simple 15 ans	70,00 €
Concession double 15 ans	140,00 €
Concession simple 30 ans	140,00 €
Concession double 30 ans	240,00 €
Cavurne 15 ans	70,00 €
Cavurne 30 ans	140,00 €

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 029-212902902-20261105-DCM20260704-DE

5 - Tarifs d'occupation du domaine public – marchands ambulants sur l'ensemble du domaine communal

Désignation	TARIF 2027
1m²	1.00 €

6- Les tarifs applicables aux annonces dans le Bulletin d'informations municipale pour les professionnels et les entreprises extérieurs à la commune (par encart et par parution)

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
10€	20€	50€	90€

TREGLONOU, le 05/11/2026
Le Maire,
Mickaël ABARNOU.

Le secrétaire de séance,
Pierre LE JAN.

